

Intermède 2

Lettre à un ami

Cher Juan,

Merci de ton message et désolé d'avoir mis tant de temps à te répondre. La vie est devenue tumultueuse à San Miguel!

Je suis heureux de savoir que tu as obtenu ton doctorat en Etudes sur le développement et que tu as décidé de revenir chez toi pour contribuer à l'avenir de ton pays. Je partage ton enthousiasme pour le développement durable, mais après avoir passé 10 ans à San Miguel, je sais que la réalité est terriblement complexe et que les changements se produisent lentement.

Il y a trois ans, le gouvernement a approuvé et financé le Programme d'aménagement du bassin versant de San Miguel. Les travaux de drainage de la vallée et de la construction du barrage hydroélectrique de la Gorge blanche se sont bien déroulés. Ils ont permis de créer des emplois et de nouvelles possibilités d'activités économiques pour nos citoyens, ce qui a contribué à ma réélection comme maire de San Miguel.

Nous avons malheureusement rencontré des difficultés avec le professeur Eleuterio, Directeur scientifique du biotope de la Forêt aux orchidées. Pendant plus d'un an, il a fait appel à la presse, à la mobilisation sociale et aux tribunaux pour s'opposer au drainage (partiel) du marais de piedmont, arguant que cela affecterait le microclimat et empêcherait des espèces rares d'orchidées de fleurir. Les scientifiques chargés de l'évaluation d'impact environnemental ont finalement décidé que ses inquiétudes étaient exagérées et que le drainage prévu de 30 pour cent du marais ne provoquerait aucun préjudice sérieux au microclimat forestier amont.

Le professeur Eleuterio, vaincu, a pris sa retraite. Le nouveau directeur pense que les ressources naturelles doivent servir en priorité les intérêts de la population et a lancé un processus de gestion conjointe du biotope qui invite les acteurs concernés à participer à une «conservation incorporée dans le développement». Une infrastructure a été mise en place pour favoriser l'écotourisme dans le biotope. Un sentier de randonnée ombragé, des cabanes en rondins, des petits points de vente de nourriture et de boissons et un centre d'excursion hippique ont été aménagés et sont gérés par les membres de la communauté. Il existe également une pépinière coopérative d'orchidées qui approvisionne le marché international en jeunes plants des espèces locales les plus prisées.

Ces initiatives ainsi qu'une publicité bien menée ont triplé le nombre de touristes dans le biotope ces deux dernières années, ce qui a eu des retombées positives sur l'activité économique de la ville. Un nombre croissant d'habitants se tournent vers le tourisme, offrant des gîtes et d'autres services. De nouveaux restaurants se sont ouverts et des boutiques vendent des orchidées, de l'artisanat local, des aliments de la région, des T-shirts et d'autres gadgets. Le tourisme est devenu le thème principal des discussions à la Place du Parc et les gens voudraient bien savoir quand commencera la construction de l'auberge Alameda de la Gorge Blanche . Ils espèrent que cela aidera à résorber le chômage qui devrait sévir dans les prochains mois, lorsque les chantiers du barrage et du canal fermeront. Certains rêvent d'un boom touristique qui rendrait San Miguel riche.

Malheureusement, les avocats de l'auberge Alameda retardent la signature de l'accord définitif avec la municipalité qui est propriétaire du terrain où doit être construit le centre de villégiature. Ils ont déclaré que leurs clients veulent voir l'aménagement du lac de la Gorge Blanche terminé avant de s'engager, mais je pense qu'il s'agit d'un prétexte. Les investisseurs attendent en fait que les tribunaux clarifient le statut juridique des terres récupérées.

C'est à ce niveau que se situe le nœud du problème. Tu te souviens peut-être de la Loi de protection des berges de la rivière qui a permis il y environ 20 ans de transférer à la municipalité la zone de la vallée alluviale, sujette aux inondations. Vu que cette zone était un marais depuis 150 ans, personne n'a alors fait d'objection à cette décision, mais les travaux hydrauliques en ont fait l'une des terres les plus productives de la vallée aujourd'hui. Don Victor, don Arturo et d'autres propriétaires fonciers locaux insistent pour dire que cette zone n'entre dorénavant plus dans le cadre de juridiction de la Loi et qu'elle devrait être rendue aux propriétaires légitimes. Leurs avocats ont découvert un ancien titre foncier certifiant que le terrain appartient à leurs familles depuis 1856. Le tribunal régional a rejeté cette revendication, mais les propriétaires fonciers ont fait appel à la Cour suprême. D'après notre avocat, les hommes de loi de haut niveau accordent généralement une plus grande attention à la forme juridique d'une revendication qu'à son contenu. Si cela se produit, nous avons peu de chance de remporter l'affaire.

Cette question est pour moi d'une importance capitale. En tant que maire, j'ai promis que les terres récupérées seraient distribuées équitablement entre les centaines de petits paysans qui luttent pour survivre en cultivant des parcelles improductives sur les pentes menacées par l'érosion. Mon avenir politique dépend de la réalisation de cet engagement. Ma circonscription électorale n'apprécie guère le piquet permanent qu'a installé le Syndicat des petits agriculteurs devant l'hôtel de ville afin d'exercer une pression sur les membres du Conseil, ou les graffiti me traitant de «menteur» et de «courtier malhonnête».

En tant que professionnel en aménagement des bassins hydrographiques, je sais que les canaux et le lac seront bientôt remplis de débris véhiculés par les eaux de ruissellement, à moins que les cultures arbustives ne remplacent le maïs et les haricots cultivés sur les pentes abruptes de la vallée. De plus, le contrat passé avec la société d'eau et d'électricité pour l'utilisation du barrage et du réservoir prévoit de très fortes amendes lorsque la quantité de sédiments dans l'eau dépasse le seuil de tolérance de leurs équipements. Si la municipalité doit s'acquitter de ces amendes, l'initiative dans sa globalité ne sera pas viable sur le plan financier. C'est la raison pour laquelle je prévois de louer le terrain récupéré aux agriculteurs à condition qu'ils déplacent les parcelles de cultures annuelles en aval et qu'ils consacrent les terres en pente à l'agroforesterie et à l'agriculture écologique. Si les propriétaires fonciers gagnent le procès, tout ce travail sera perdu.

Je ne veux pas te décourager de revenir ici, mais je pense qu'il est important que tu saches comment les politiciens et les donateurs à haut niveau font peu de cas du «développement durable» et de l'importance d'établir un «environnement porteur» alors qu'une poignée de propriétaires fonciers privilégiés se servent de la loi pour éviter tout changement.

Bien cordialement

Francisco